



TARIFS EMICA ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION + FRAIS DE DOSSIER (OBLIGATOIRES s'ajoutent au coût des cours)

Par famille

33 € Pour les habitants des communes du Grand Besançon

40 € Pour les habitants des autres communes

ENSEIGNEMENT

TARIF ANNUEL

MENSUEL sur 10 mois

Activités enfants

Eveil musical

257 €

coût mensuel 25,70 €

Formation musicale seule (OBLIGATOIRE POUR LES NIVEAUX 1C1 A 2C3)

Obligatoire 1h / semaine niveaux 1C1-1C4-2C1-2C2

262 €

coût mensuel 26,20 €

Obligatoire 1h30 / semaine (FM avec application à l'instrument) pour le niveau 1C2 et 1C3

270 €

coût mensuel 27 €

1h30 / semaine à partir du niveau 2C3/2C4

391 €

coût mensuel 39,10 €

Formation instrumentale ou vocale seule moins de 25 ans ou + de 25 ans en cursus

0h30 par semaine des niveaux 1C1 à 2C3

440 €

coût mensuel 44 €

0h45 par semaine à partir du niveau 2C4

622 €

coût mensuel 62,20 €

Formation instrumentale ou vocale seule + de 25 ans

0h30 par semaine

482 €

coût mensuel 48,20 €

Pratique collective instrumentale 1 h par semaine

Orchestre Junior ou Ensemble à Cordes ou Atelier Musiques Actuelles ou Ensemble de guitares ou Atelier chant/guitare

déjà inscrit dans une autre discipline 31 €
non inscrit dans une autre discipline 123 €

Pratique vocale collective

Chorale adultes "EMICANTO"

153 €

coût mensuel 15,30 €

REDUCTIONS pour les moins de 25 ans inscrits en formation musicale et /ou instrumentale

Pour les familles qui inscrivent plusieurs élèves de moins de 25 ans, réduction de 38 € à partir du 2ème enfant et par enfant suivant.

Modes de règlement possibles: espèces, Chèque(s), Chèques Vacances (papiers ou électroniques), prélèvements automatiques (jusqu'à 10 si mis en place en septembre 2026 pour les sommes supérieures à 500 € après déduction des autres modes de paiement).

LE REGLEMENT OU LA MISE EN PLACE DES PRELEVEMENTS DOIVENT SE FAIRE OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION EN DEBUT D'ANNEE. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

